



SAINT-LAURENT UNIVERSITÉ POUR TOUS

vous propose une visite à l'

ASTRORAMA D'EZE

sous la conduite de Jean-Louis Heudier,
astronome



le samedi 2 juin 2012



Programme de la journée

- * Rendez-vous sur le site entre 10h30 et 10h45 (le plan d'accès vous sera remis lors de votre inscription). *Pensez au co-voiturage car il n'y a aucun moyen de transport public qui va jusqu'au site. Possibilité de prendre un café sur place (non inclus).*
- * Découverte de la Côte d'Azur depuis le fort de la Revère.
- * Observation du soleil au télescope et au gnomon.
- * Cocktail « Apollo-Soyouz » de bienvenue avant le pique-nique à tirer du sac (tables et chaises mises à disposition – possibilité d'acheter boissons et café à l'Astrorama).
- * Histoire de l'astronomie dans le sud-est de la France, des gravures du mont Bégo aux expériences spatiales du XXI^{ème} siècle, en passant par l'observatoire de Wendelin _ les astronomes Gassendi, Peiresc, Cassini, etc ...
- * Actualité astronomique
- * Tir de fusées à eau
- * Lecture du ciel au planétarium.

Coût : 27 € par participant

(minimum : 20 participants majeurs à jour de la cotisation SLUPT 2011-2012 pas d'enfants mineurs)

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de SLUPT.

Renseignements auprès de Françoise FRANCESCONI



Bulletin d'inscription sorties culturelles

Lieu **ASTRORAMA - EZE**

Date **Samedi 2 juin 2012**

N° SLUPT

11/12

Nom Prénom

Adresse

Tél .fixe Tél. portable
 courriel

Règlement par chèque joint à l'ordre de SLUPT 27 € x = €

Porter au verso : nom et n° téléphone fixe et portable de la personne à prévenir en cas d'incident. Merci.

Bulletin à retourner à SLUPT – Françoise Francesconi lors des permanences salle Ferrière

IMPORTANT : Les participants reconnaissent avoir pris connaissance des informations données sur la fiche de présentation de cette sortie qui leur a été remise lors de leur inscription.

TRANSPORT

Je (nous) me (nous) rendrai(ons) au site de l'Astrorama d'Eze par mes propres moyens

Je propose place(s) dans ma voiture au départ de

Je n'ai pas de moyen de transport personnel et souhaite bénéficier d'un co-voiturage
 (cote-part selon calcul du partage des frais établi par notre groupe de «promeneurs» à régler directement au conducteur)